

Réussir sa candidature aux marchés publics dématérialisés

Programme :

1. La réglementation

- Le code des marchés publics
- Analyse textuelle de l'article 56 du code des marchés publics
- Mise en relief des obligations réglementaires actuelles et des échéances à venir
- L'arrêté du 14 Décembre 2009
- Mise en relief des obligations pratiques issues de l'arrêté

2. La signature électronique

- Le certificat électronique
- Qu'est-ce qu'un certificat électronique et comment l'acquérir ?
- Les formes et les usages
- La signature de l'offre
- Quels documents ?
- Qui signe ?

3. Le dépôt de l'offre

- S'organiser avant le dépôt
- Le format des fichiers
- L'organisation interne
- Le dépôt sur les plateformes de dématérialisation
- Les plateformes de dématérialisation
- Dépôt d'offres-test sur divers plateformes

Objectifs

Maîtriser la réglementation relative à la dématérialisation des marchés publics

Connaître les problématiques liées à la signature électronique

Maîtriser la réponse sur les plateformes de dématérialisation

Personnes concernées

Toute personne souhaitant répondre à un appel d'offres de marché public dématérialisé

Méthode pédagogique

Formation appuyée sur des exercices pratiques

Durée : 7 heures (1 journée)

Lieu : ASFOR CCI ou en entreprise

Stagiaires

8 personnes maximum